

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES Les enjeux du scrutin dans les Hauts-de-Seine

92

Lundi 9 février 2015 - N° 21103 - www.leparisien.fr

1,20 €



(Cahier central)

OFFERT

Orientation :
le guide
de l'après-
bac

(Cahier central)



Et maintenant, une téléréalité toute nue

Des candidats nus comme des vers sur une île paradisiaque... C'est le concept d'*« Adam recherche Eve »*, une nouvelle émission de téléréalité que D 8 est sur le point de lancer.
(Pages 2 et 3)

Lyon tient tête au PSG



Au terme d'un match intense, le leader lyonnais a résisté jusque dans les dernières secondes au PSG, hier soir à Gerland (1-1). Au classement de la Ligue 1, l'OL conserve 2 points d'avance sur Marseille et Paris. (Pages 16 et 17)



LÉGISLATIVE PARTIELLE Dans le Doubs, le FN battu de justesse

(Pages 4 et 5)

RÉFORME DU PERMIS

Les auto-écoles veulent faire plier le gouvernement
(Page 6)

CALENDRIER SCOLAIRE

Revoilà le casse-tête de la rentrée
(Page 9)

FAITS DIVERS

Bléontôt le procès des vendeurs d'enfants
(Page 12)

ASSOCIATION FRANÇAISE DE LUTTE ANTI-RHUMATISMALE

LETTRE OUVERTE À LA POPULATION

Malgré leurs
150 000 signatures
pour dire non au
déremboursement
de l'arthrose,
les malades
n'ont pas été
entendus



Déremboursement des traitements de l'arthrose le 1^{er} Mars

Depuis plus de 2 ans, l'AFLAR se mobilise pour faire entendre la voix des patients et éviter que le déremboursement des traitements de l'arthrose ne les laisse démunis face à leur maladie. En juillet dernier, nous avons indiqué au gouvernement 10 bonnes raisons pour ne pas dérembourser les traitements de l'arthrose. Début décembre 2014, nous avons remis au Président de la République, au Premier Ministre et à la Ministre de la Santé, notre pétition demandant le maintien du remboursement des traitements de l'arthrose en attendant la mise en place d'une commission travaillant sur l'impact d'une telle décision.

Le 21 janvier 2015, le gouvernement a, malgré tout, publié un avis de déremboursement des anti-arthrosiques d'action lente (AINS), applicable au 1^{er} mars 2015.

Ce déremboursement des AINS va exposer les patients arthrosiques à une véritable médecine à 2 vitesses avec, en toile de fond, la survenue plus fréquente d'effets potentiellement dangereux, liée à la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), de paracétamol et de morphiniques.

Plus que jamais
signez, faites signer la pétition
et évitons, ensemble, les complications liées aux reportes de prescription !
www.stop-arthrose.org/petition



Notre mission :
combattre les pathologies rhumatismales invalidantes

Si le gouvernement persiste dans sa décision de dérembourser ces traitements, alors nous allons surveiller les effets graves inévitables de cette décision (surconsommation d'AINS, majoration des effets secondaires, augmentation des dépenses de sécurité sociale...). Nous nous engageons à rendre publics ces résultats pour que, plus jamais, une telle décision ne soit prise en ignorant, non seulement la santé des patients, mais également ses conséquences néfastes, à courte et moyenne échéances, au niveau économique et en termes de santé publique.

Association de Lutte Anti-Rhumatismale, nous sommes vigilants pour défendre les patients souffrant d'arthrose, comme nous défendons tous les patients en particulier ceux qui sont atteints de pathologies rhumatismales invalidantes. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous vous appelons à vous mobiliser pour défendre l'égalité à l'accès aux soins et le droit de nos concitoyens à la santé.

Laurent Grange,
Président de l'AFLAR

Pour financer nos actions, faites un don à l'AFLAR
www.stop-arthrose.org/rejoignez-notre-combat

La météo et l'horoscope se trouvent en page 39